

Ces honoraires comprennent le suivi du dossier
Jusqu'à la réitération de l'acte authentique

	<i>Honoraires charge vendeur</i>
Bien d'habitation	
Inférieur à 80 000 €	6.55 % avec un minimum de 5000 €
De 80 001 € à 120 000 €	5.66 % avec un minimum de 5000 €
Supérieur à 120 001 €	4.76%
Supérieur à 500 001 €	3.85%
Bien professionnel / commercial ou terrain à bâtir Garage ou stationnement	5.66% 9.09% avec un minimum de 1 500 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
En cas de succession, les honoraires seront automatiquement à la charge de l'acquéreur

Mise à jour le 02/06/2021
La délivrance d'une note est obligatoire

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation et logements meublés

CHARGE LOCATAIRE	Frais d'état des lieux	Frais de constitution dossier / Visites / Signature contrat
Appartements de moins de 50 m ²	3 € TTC le m ²	10 € TTC le m ²
Appartements de 50 m ² et plus	150 € TTC	8 € TTC le m ²
Maisons et Villas	250 € TTC	8 € TTC le m ²

CHARGE PROPRIETAIRE	Frais d'état des lieux	Frais de constitution dossier / Visites / Signature contrat	Honoraires d'entremise et de négociation*
Appartements de moins de 50 m ²	3 € TTC le m ²	10 € TTC le m ²	30 € TTC
Appartements de 50 m ² et plus	150 € TTC	8 € TTC le m ²	50 € TTC
Maisons et Villas	250 € TTC	8 € TTC le m ²	90 € TTC

*Offerts pour toute location faite dans le cadre d'un mandat de gestion

Garages / Caves et Stationnements seuls

Les honoraires TTC sont de 300 € *pour les garages / caves et stationnement en sous-sol / 200 € * pour les stationnements extérieurs
*** répartis par moitié entre le locataire et le propriétaire**

Locaux professionnels ou commerciaux

Locaux commerciaux : les honoraires sont de 30% TTC du loyer annuel hors charges, Soit 12% TTC à la charge du propriétaire et 18% TTC à la charge du locataire
Locaux professionnels : les honoraires sont de deux mois de loyers hors charges répartis par moitié entre le locataire et le propriétaire.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

GESTION COURANTE – pourcentage des sommes encaissées		
Entre 1 et 2 lots	6,00 % HT	7,20 % TTC
Entre 3 et 4 lots	5,50 % HT	6,60 % TTC
Pour 5 lots et plus	5,00 % HT	6,00 % TTC
ASSURANCES OPTIONNELLES		
Loyers Impayés et détériorations		2,4% TTC
Vacance locative		2,2% TTC
Propriétaire non occupant**		44 € TTC / an
	<i>pourcentage des sommes quittancées</i>	
	<i>pourcentage des sommes quittancées</i>	
	<i>prix par lot assuré</i>	